

► C'est un scandale !

900 jours de préventive pour le présumé djihadiste

Adlène Hicheur dialoguait sur Internet avec des islamistes, il est accusé de terrorisme. Son procès débute le 29 mars.

Adlène Hicheur, trente-cinq ans, parlait de terrorisme sur des forums islamistes. Il moisit depuis deux ans et demi en détention préventive. Son procès aura lieu les 29 et 30 mars, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Jeudi, son comité de soutien était réuni dans les locaux de la Ligue des droits de l'homme. « Nous sommes des gens normaux », affirme son frère Halim. À un détail près, manque de bol : « Nous avons découvert que notre père est dans le fichier Cristina pour avoir fait le pèlerinage à La Mecque. »

Au terme d'une scolarité exemplaire, Adlène Hicheur est devenu docteur en physique des particules et enseignant à l'école polytechnique de Lausanne. « Un homme intégré », insiste son avocat, Patrick Baudouin. Mais « un mec qui a ses idées », ajoute son frère. En 2009, immobilisé chez lui à cause d'une hernie discale, Adlène Hicheur surfe beaucoup sur Internet. Il entre en contact avec Mustapha Debchi, activiste islamiste qui sera arrêté en Algérie en février 2011. Avec lui, Adlène Hicheur évoque sa « participation au djihad » et imagine d'éventuelles actions. « Mais il n'a jamais franchi le pas, pointe son avocat. Il n'a jamais montré le moindre début



Thomas Coex/AFP

À la direction centrale du renseignement intérieur. « Circulez, y'a rien à voir ! »

d'intention de passer à l'acte ou d'aider un éventuel projet terroriste. Il est resté dans le virtuel. » Le 9 octobre 2009, les agents de la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) l'arrêtent chez lui, à 6 heures du matin. Depuis, ils ne l'ont pas lâché.

« Le but de l'antiterrorisme n'est pas de saisir des faits, mais de raconter une histoire qui fasse peur, pour mieux rassurer ensuite », estime Matthieu Burnel, inculpé dans l'affaire Tarnac et soutien d'Adlène Hicheur. Dans ce registre, l'histoire du présumé djihadiste tient du film d'angoisse bien flippant. « À la sortie de ses quatre jours de garde à vue, mon frère était comme une merde. Il rampait. "On va te casser, ta mère diabétique va y passer", lui ont dit les policiers », raconte Halim Hicheur. « On était dans le marketing sécuritaire, tout un fantasme a été monté sur un dossier vide », poursuit Patrick

Baudouin. L'avocat passe en revue les faiblesses du dossier : « Les traductions de l'arabe au français sont approximatives. Les enquêteurs ont tenté de suborner les témoins pour trouver chez les proches des personnes susceptibles de présenter Adlène comme un radical. »

Enfin, le personnage clé de l'affaire, Mustapha Debchi, a été, selon l'avocat, « sorti du chapeau en septembre 2011 ». « Une commission rogatoire internationale fait état d'un interrogatoire en février 2011, par la police algérienne, mené sans pièce d'identité. Et là, c'est assez extraordinaire, Mustapha Debchi surenchérit pour charger Adlène Hicheur », raconte Patrick Baudouin. Selon Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme, « cette affaire montre que la justice antiterroriste reste une justice d'exception ».

MEHDI FIKRI